

PROJET GRAND SITE MARAIS DE BROUAGE

PROGRAMME D' ACTIONS 2026-2033

ACTIONS TRANSVERSALES

<p>Tr1 - Elaborer des scenarios d'évolution des paysages et d'actions d'adaptation et de résilience du marais de Brouage</p> <p> PGS</p>	<p>Tr2 - Créer un comité scientifique du marais de Brouage et favoriser une communication permanente sur les avancées des connaissances</p> <p> PNR</p>	<p>Tr3 - Mettre en place un observatoire de l'évolution des marais et un observatoire photographique du marais de Brouage</p> <p> PNR</p>	<p>Tr4 - Soutenir l'exemplarité environnementale et paysagère des projets, aménagements et constructions dans le Grand Site</p> <p> PGS</p>
---	--	--	--

A : RENDRE RÉSILIENTS LES PAYSAGES ET LES PATRIMOINES DU GRAND SITE

- A1 : PRÉSERVER ET MIEUX GÉRER LA RESSOURCE EN EAU DOUCE**
 - A.1.1 - Expérimenter des nouvelles modalités de gestion et de répartition de la ressource et des règles de gestion évolutives
 - A.1.2 - Evaluer le déficit hydraulique actuel et à venir et poursuivre et développer des mesures d'accompagnement pour l'adaptation des usages
- A2 : REPENSER LE LIEN TERRE MER ET ANTICIPER LA SALINISATION PARTIELLE DU MARAIS**
 - A.2.1 - Préfigurer une stratégie hydraulique eau douce / eau saumâtre / eau salée sur la frange littorale et la mettre en œuvre en assurant la connexion terre-mer pour les sédiments et la biodiversité
 - A.2.2 - Accompagner l'évolution des entreprises agricoles et conchylicoles en frange littorale en anticipation de la montée du niveau de la mer
 - A.2.3 - Accompagner l'évolution paysagère et environnementale de la RNN de Moëze-Oléron et des terrains connexes sous gestion LPO
- A3 : FAVORISER L'ADAPTATION DURABLE DES ESPACES DE PRODUCTIONS PRIMAIRES**
 - A.3.1 - Définir et mettre en œuvre une politique foncière globale et partagée à l'échelle du Grand Site
 - A.3.2 - Adapter et gérer les accès à tous les espaces de productions primaires
 - A.3.3 - Définir et expérimenter de nouvelles pratiques et activités en marais et dans l'estran face aux changements climatiques et aux enjeux environnementaux
 - A.3.4 - Proposer des formations aux professionnels sur les pratiques adaptées dans le Grand site
- A4 : RENFORCER LES FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES DU GRAND SITE**
 - A.4.1 - Elaborer et mettre en œuvre une stratégie spatialisée du réseau d'aires protégées
 - A.4.2 - Accompagner l'ensemble des communes à répondre aux enjeux écologiques concourant à la qualité paysagère du Grand Site
 - A.4.3 - Définir, expérimenter et développer des solutions fondées sur la nature pour atténuer les effets ou adapter le Grand Site aux changements climatiques
 - A.4.4 - Accompagner et sensibiliser les acteurs et usagers du Grand Site à la gestion des espaces naturels et espaces verts selon leurs spécificités et sensibilités

B : PRATIQUER ET VISITER LE GRAND SITE DANS LE RESPECT DES LIEUX

- SITES EMBLEMATIQUES**
 - BC1 - Valoriser la Citadelle de Brouage, améliorer l'accueil du public et son ouverture vers le Grand Site
 - BC2 - Mettre en valeur le site de Broue à Saint Sornin et organiser l'accueil du public et le récit territorial à transmettre
- B1 : GARANTIR LA BONNE ADEQUATION ENTRE FREQUENTATION ET SINGULARITES DU SITE**
 - B.1.1 - Définir un schéma global d'accueil du public et les sites relais sur le Grand Site en veillant à adapter les activités de pleine nature aux situations exceptionnelles
 - B.1.2 - Définir et mettre en place la stratégie d'information et de communication auprès des publics dans le respect des lieux
 - B.1.3 - Mettre en place des actions de médiation sur le terrain
- B2 : AMELIORER L'ACCUEIL ET L'EXPERIENCE DU PUBLIC DANS LE RESPECT DU SITE**
 - B.2.1 - Conforter et développer des itinéraires de mobilités douces et des accès précis sur le site (dont PMR)
 - B.2.2 - Réhabiliter l'observatoire de la Ferme des Tannes et renaturer le sentier des lais de mer (plage de Plaisance)
 - B.2.3 - Aménager un site de découverte du marais à Moëze
 - B.2.4 - Préserver les paysages de la pointe de Daire à Bourcefranc-Le-Chapus et transmettre, par l'exemple, les valeurs du Grand Site
 - B.2.5 - Valoriser les lagunes de Beaugeay pour développer son potentiel écologique, sensible et d'accueil du public
 - B.2.6 - Engager un projet concerté de requalification paysagère et urbaine de la Pointe du Chapus et de restauration du Fort Louvois à Bourcefranc-Le-Chapus

C : PRÉSERVER ET TRANSMETTRE L'ESPRIT DES LIEUX ET FAIRE COMPRENDRE LES ÉVOLUTIONS À VENIR

- C1 : PRÉSERVER ET FAIRE CONNAITRE LE PETIT PATRIMOINE DU GRAND SITE**
 - C.1.1 - Mettre en œuvre des démarches de référencement et de connaissance du patrimoine immatériel et transmettre ces connaissances
 - C.1.2 - Poursuivre l'inventaire et élaborer un plan de restauration, d'entretien et de valorisation des cabanes de marais
- C2 : SENSIBILISER AUX PATRIMOINES DU GRAND SITE ET A LEURS ÉVOLUTIONS**
 - C.2.1 - Poursuivre, développer et amplifier le programme pédagogique Habiter le Marais
 - C.2.2 - Coordonner les actions pédagogiques existantes et développer de nouveaux projets, notamment en faveur de la biodiversité et de la découverte des usages du Grand Site
 - C.2.3 - Améliorer la perception et la compréhension des changements climatiques et développer la culture scientifique et technique du territoire
- C3 : COMPRENDRE LES PATRIMOINES DU GRAND SITE PAR LE BIAIS DE L'ACTION CULTURELLE**
 - C.3.1 - Recenser et coordonner les programmations culturelles et diffuser un agenda culturel du Grand Site
 - C.3.2 - Pérenniser et développer les projets d'appropriation et de valorisation artistique du Grand Site
 - C.3.3 - Mettre en place des expositions permanentes dédiées dans les sites relais et définir un programme d'expositions temporaires itinérantes

D : AGIR POUR L'ÉCONOMIE LOCALE AFIN D'ASSURER UNE GESTION DURABLE DU GRAND SITE

- D1 : CONTRIBUER A LA RESILIENCE DES ECONOMIES PRIMAIRES ACTRICES DES PAYSAGES**
 - D.1.1 - Valoriser les productions du marais et permettre un dialogue facilité entre les professionnels agricoles et les habitants du territoire
 - D.1.2 - Réfléchir à un système de paiements pour services paysagers pour les activités favorisant les qualités paysagères du Grand Site
 - D.1.3 - Renforcer la prise en compte des valeurs du Grand Site dans l'accompagnement des installations et des transmissions et faciliter leur suivi par l'Entente Intercommunautaire
- D2 : ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DU TOURISME ET DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE A PROPOSER DES SERVICES DANS LE RESPECT DES LIEUX**
 - D.2.1 - Partager une ou des chartes de valeurs et de bonnes pratiques dans le Grand Site
 - D.2.2 - Proposer des formations et autres mesures d'accompagnement des professionnels sur les activités et pratiques adaptées dans le Grand Site
 - D.2.3 - Accompagner les activités de loisirs émergentes pour s'assurer de leur adéquation avec le Grand Site

E : CONSOLIDER LA DYNAMIQUE TERRITORIALE ET LA GOUVERNANCE PARTENARIALE

- E1 : FAIRE VIVRE LA DÉMARCHÉ ET SES INSTANCES ET FEDERER LES ACTEURS**
 - E.1.1 - Poursuivre et consolider la gouvernance participative et coopérative avec des espaces de dialogue dédiés
 - E.1.2 - Mettre à disposition les moyens humains nécessaires à la coordination et la mise en œuvre de la démarche
- E2 : VALORISER, SUIVRE ET EVALUER LA DEMARCHE**
 - E.2.1 - Faire connaître la démarche et mettre en valeur les actions mises en place
 - E.2.2 - Améliorer la coopération et les retours d'expériences avec d'autres territoires
 - E.2.3 - Mettre en place un outil de suivi et d'évaluation continue de la démarche

PGS Projet Grand Site uniquement
Actions communales du PGS

PNR PGS dans un premier temps puis Parc Naturel Régional

PNR Action d'un autre programme d'actions valorisée et/ ou coconstruite dans le PGS du fait de son impact sur les paysages et le territoire et de l'importance de l'action pour la réponse aux enjeux du territoire



Actions déjà engagées - 17 dont 8 'socle' prioritaires



Actions 'socle' prioritaires : doivent être absolument engagées voire finalisées pour garantir le bon déroulement du projet (base) - 9 (17 en comptant les actions déjà engagées)



Actions principales : répondent directement aux enjeux du grand site et aux 2 fils conducteurs de la démarche et sont structurantes pour le territoire - 14



Actions complémentaires : viennent renforcer l'action publique pour répondre aux enjeux du grand site - 7

